



Les collèges privés

Le financement des collèges privés est une compétence obligatoire des départements. A ce titre, le Département de la Meuse assure le financement du fonctionnement des 5 collèges privés, à parité avec les collèges publics.

Publié le 08 juillet 2020

Les collèges privés de la Meuse

VILLE	COLLÈGE	ADRESSE	DIRECTEUR/DIRECTRICE	N° TEL
BAR LE DUC (55001)	La Croix	28, rue Voltaire BP 9	M. JOBERT David	03.29.79.02.88
COMMERCY (55200)	Jeanne D'Arc	23, rue Poincaré	M. GRANDFILS-SPEYER Jean- Philippe	03.29.91.00.55
LIGNY EN BARROIS (55500)	Bienheureux Pierre de Luxembourg	27, rue Leroux	M. WODEY Damien	03.29.78.41.04
VERDUN (55104)	Sainte Anne	14, rue Mautroté	M. LESIRE Johann	03.29.83.36.50
VERDUN (55100)	Saint Jean de Glorieux	73, rue de Blamont	Mme FEHLEN Fabienne	03.29.86.04.27

Les collégiens privés bénéficient des mêmes subventions pour les actions éducatives que dans le public : déplacement pour sortie culturelle, déplacement et entrée à la piscine, collège au cinéma, mobilité européenne, etc.

CONTACT



**DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE**

Place Pierre François
Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55